



COMMENT METTRE EN ÉCHEC LES CAMBRIOLEURS

Il est à déplorer un nombre important de cambriolages dans différents secteurs du département. À cet effet, il est important de rappeler quelques consignes élémentaires pour protéger ses biens.

Avant votre départ de longue durées

- Pensez à l'Opération Tranquillité Vacances , signalez votre départ à votre gendarmerie. Cette opération est valable toute l'année ;
- n'enregistrez pas d'informations relatives à votre absence sur votre répondeur téléphonique ;
- faites effectuer un transfert d'appels téléphoniques pour donner l'illusion d'une présence ;
- ne laissez pas à l'extérieur de votre propriété, des objets qui pourraient permettre à des cambrioleurs de pénétrer chez vous par effraction (tournevis, barres métalliques, pied de biche, outil de jardinage) ou par escalade (échelle) ;
- optez pour un éclairage extérieur avec détecteur de mouvements ;
- équipez vos soupiraux et ouvertures avec des grilles adaptées ;
- équipez votre maison d'une alarme et éventuellement d'un système de vidéosurveillance ;
- laissez vos clés à un voisin ou à une personne de confiance ou au moins informer votre voisinage proche de votre départ ;
- si vous partez en vacances, signalez votre absence à votre brigade de gendarmerie qui assurera des passages réguliers de votre domicile. L'opération tranquillité vacances fonctionne toute l'année ;

Pendant votre absence de longue durée :

- faites relever régulièrement votre boîte aux lettres.

Si vous vous absentez temporairement de votre domicile :

- pensez à verrouiller tous les accès de votre maison (portes, fenêtres, garages,...) et à fermer les volets la nuit tombée ;
- créez l'illusion d'une présence dans la maison (utilisez un programmateur pour allumer une ou plusieurs ampoules).

De nombreux cambriolages ont lieu pendant vos courses, pendant que vous allez chercher vos enfants à l'école... Une absence de 20 à 25 minutes suffit.

Si vous êtes dans votre domicile (home jacking) :

- pensez à verrouiller tous les accès de votre maison (portes, fenêtres, garages,...) et à fermer les volets la nuit tombée. Une Vérification systématique avant d'aller vous coucher s'impose ;
- verrouillez votre véhicule stationné sur votre propriété. Ne laissez pas les clés à proximité de l'entrée de votre domicile. Les papiers de la voiture ne doivent pas être dans le véhicule.

Si vous êtes témoin de faits qui vous paraissent inhabituels dans votre rue ou quartier :

- ayez le réflexe du « 17 », la rapidité de l'information est gage d'une meilleure efficacité de l'action des forces de sécurité ;
- tout renseignement même anodin peut-être utile aux gendarmes.

« La sécurité est l'affaire de tous », c'est avec le concours de la population que la gendarmerie nationale pourra lutter plus efficacement contre les cambriolages.